

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
jeudi 12 décembre 2013

**Service instructeur**  
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2013-11-6-5

**Service consulté**

**CONTRAT CADRE PLURIANNUEL  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH  
AVENANT AU CONTRAT D'ASSAINISSEMENT**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver et d'autoriser le Président à signer le projet d'avenant au contrat pluriannuel d'assainissement avec la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour un montant d'aide départementale diminué de 127 627 €.

La Communauté de Communes d'Illfurth a signé en août 2011 un contrat d'assainissement portant sur la période 2011-2013, pour un montant total de travaux de 2 054 100 € HT et une subvention allouée par le Conseil Général du Haut-Rhin de 398 540 €, dont 64 600 € au titre des crédits de Solidarité Urbain-Rural (SUR), gérés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Des montants de travaux notoirement sous-estimés par le maître d'œuvre ont conduit à une plus-value totale de plus de 800 000 € HT sur le montant du contrat, qui se répartit essentiellement sur trois opérations, dont le bassin d'orage sur la station d'épuration d'ILLFURTH.

La collectivité a donc sollicité ses partenaires financeurs pour revoir à la hausse certaines inscriptions et pour supprimer les opérations restantes du contrat non encore commencées qu'elle ne sera financièrement plus en mesure de réaliser à court terme.

L'objet de cet avenant est de prendre en compte des compléments d'aide, à concurrence des plafonds en vigueur, qui n'étaient pas atteints initialement pour l'opération de réhabilitation du réseau à SPECHBACH-LE-BAS et pour le bassin de pollution sur le site de la station d'ILLFURTH. En compensation, les autres bassins de pollution prévus en 2013 à TAGOLSHEIM sont retirés du contrat.

La révision des montants éligibles conduit à un complément global de subventions de 28 300 € au titre des crédits SUR et de 112 600 € pour l'Agence de l'Eau.

Avec ce projet d'avenant, le contrat se solderait au total par une diminution d'aides de 127 627 € pour le Conseil Général et de 89 500 € pour l'Agence, compte tenu des suppressions d'opérations.

Cet avenant a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en date du 26 juin 2013.

Je vous propose d'approuver ces dispositions et de m'autoriser à signer l'avenant à ce contrat d'assainissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the name 'Buttner'.

Charles BUTTNER

**AVENANT N° 1**  
**AU CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT N° 2194**  
**ENTRE**  
**L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE**  
**LE DEPARTEMENT DU HAUT - RHIN**  
**ET**  
**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH**

- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n°11C05 en date du 30 Juin 2011 approuvant le contrat pluriannuel d' assainissement n° 2194,
- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n° 13C08 en date du 2 Juillet 2013 approuvant le présent avenant.

Entre,

- **l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE**, Établissement public de l'État à caractère administratif, sis à Rozérieulles, lieu-dit "Le Longeau", Route de Lessy, 57161 - MOULINS-LÈS-METZ-CEDEX, représentée par son Directeur Général agissant en vertu de la délibération de la Commission des Aides Financières,

ci-après désignée "l'Agence",

- **le Département du Haut - Rhin**, dont le siège est situé 100 Avenue d'Alsace 68006 COLMAR-CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général agissant en vertu de la Commission Permanente approuvant le présent avenant, en date du .....

ci-après désigné "le Département".

Et,

- **la Communauté de communes du secteur d'illfurth**, dont le siège est situé 2 place du Général de Gaulle – 68 720 ILLFURTH, représentée par le Président,

ci-après désignée "le Bénéficiaire",

Il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : PRESENTATION DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour but de modifier les engagements inscrits à l'article 2 du contrat pluriannuel d'assainissement N° 2194, en prenant en compte le surcoût du montant des travaux concernant l'élimination d'eaux claires parasites (225 m3/j) à Spechbach le bas et le bassin de pollution (800 m3) à l'amont de la station. En contrepartie les deux bassins de pollution prévus à Tagolsheim seront retirés du contrat sans application de la réfaction de 20%, du fait des surcoûts élevés par rapport aux estimations initiales.

.../...

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'AGENCE

L'article 2 du contrat initial est modifié comme suit :

L'Agence s'engage à apporter son concours financier à la collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé, de la manière suivante :

	2011	2012	2013	TOTAL
Montants travaux (€)	946 000	20 900	1 011 950	1 978 850
Montants retenus (€)	633 800	20 900	792 950	1 447 650
Aides (€)	318 300	8 360	465 700	792 360
Dont aide au titre de la S.U.R.	145 400	0	372 500	517 900

soit une aide supplémentaire de 140 900€ pour les deux opérations maintenues mais un montant d'aide globale sur l'ensemble du contrat inférieur de 89 500€ du fait du retrait de deux opérations.

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Pour tenir compte des modifications décrites à l'article 1, dans ce qu'elles peuvent concerner le département (réévaluation du montant d'une opération et suppressions de deux opérations), le tableau des aides prévisionnelles du Département à l'article 2-2-1 du contrat initial est remplacé par le tableau ci-dessous :

	2011	2012	2013	Total
Montants des travaux (€ HT)	946 000	20 900	1 011 950	1 978 850
Montants retenus (€ HT)	554 700	16 500	136 000	707 200
<b>Aides totales (€ HT)</b>	<b>160 233</b>	<b>5 280</b>	<b>40 800</b>	<b>206 313</b>

soit une réduction de l'aide départementale de 116 677 € par rapport au contrat initial.

## ARTICLE 4 :

L'annexe 1 du contrat initial est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent avenant.

Les autres articles du contrat ne sont pas modifiés.

Le Président du  
Communauté de Communes  
du SECTEUR D'ILLFURTH

Le Président du  
Conseil Général  
Du HAUT - RHIN

Le Directeur Général de  
l'Agence de l'Eau  
RHIN-MEUSE

Avenant notifié le :

## ANNEXE 1 : DESCRIPTIF SIMPLIFIE ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES

CC DU SECTEUR D'ILLFURTH  
 102901  
 CPAA2194  
 Direction Territoriale Rhin Supérieur et III

Année	Localisation	Ligne prog.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AGENCE				DEPARTEMENT				OBSERVATIONS		
				Coût Prévu (€ HT)	Montant rel. AG (€ HT)	P/S %	Aide Agence En Euros	Montant Aide Total (€ HT)	Année	Montant aidable (€ HT)	%		Montant subv. En Euros (€)	(€H éliminés m3/ ECP, divers)
2011	LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,5	TAGOLSHEIM : Rues de la Promenade, du Stade et du Vallon + LUEMSCHWILLER : rue de l'école - reprise de branchements	88 600,00	88 600,00	SUB 40,00	35 500,00	35 500,00		74 700,00	26,24	19 600,00	36EH	Marché Broglie pour Tagolsheim rues du Stade et Promenade : réceptionné le 01/03/11- autre partie de l'opération à Luemschwiller non réalisée pour le moment
	TAGOLSHEIM	12,5	Route de Mulhouse - réhabilitation de 100 ml unitaire	25 600,00	25 600,00	SUB 40,00	10 240,00	10 240,00		25 600,00	23,00	5 888,00	16EH	
	ILLFURTH	12,5	Route de Mulhouse - réhabilitation de 220 ml de réseau	6 600,00	6 600,00	SUB 40,00	2 640,00	2 640,00	2009	6 600,00	20,00	1 320,00	58m3/j	
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Rue de l'Etang - réhabilitation de 200 ml de réseau	4 800,00	4 800,00	SUB 40,00	1 920,00	1 920,00	2009	4 800,00	30,00	1 440,00		opération réalisée par anticipation en 2009
	LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,1	TAGOLSHEIM / LUEMSCHWILLER - rue de Tagolsheim à Luemschwiller (GrandRue) et rue du Vallon	523 000,00	210 800,00	SUB 40,00	84 400,00	84 400,00		362 500,00	30,00	114 750,00	50,00	
	HEIDWILLER	12,5	Rue d'Illfurth - réhabilitation du DO	30 500,00	30 500,00	SUB 40,00	12 200,00	12 200,00		30 500,00	27,00	8 235,00	EH	
	WALHEIM	12,5	Rue de Mignovillard - réhabilitation du PR + 55 ml D200 + réhausse DO	65 000,00	65 000,00	SUB 40,00	26 000,00	26 000,00		30 000,00	30,00	9 000,00	56EH	
	ILLFURTH	12,2	transfert du rejet de la Step à ILL - Aide au titre de la SUR.	201 900,00	201 900,00	SUB 72,00	145 400,00	145 400,00		554 700,00		160 233,00	770DEH	Opération inscrite sur FSUR
	FROENINGEN, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, TAGOLSHEIM	12,4	TOTAL 11 en Euros	946 000,00	633 800,00	SUB 40,00	318 300,00	318 300,00		16 500,00	32,00	5 280,00		
			TOTAL 12 en Euros	20 900,00	20 900,00		8 360,00	8 360,00		16 500,00		5 280,00		
	ILLFURTH	12,3	Basin d'orage 800 m3 en amont de la STEP - Aide au titre de la SUR	775 000,00	560 000,00	SUB 66,51	372 500,00	372 500,00		16 500,00		5 280,00	800m3/j	opération inscrite sur FSUR
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Spechbach le bas: élimination d'ECPP (225 m3/j) rue de l'Etang, rue de Thann et route d'Illfurth. Aide complémentaire à l'opération 13068029	96 950,00	96 950,00	SUB 40,00	38 800,00	38 800,00		136 000,00	30,00	40 800,00	225m3/j	
	SPECHBACH-LE-BAS	12,5	Rues de Thann et de l'Etang et route d'Illfurth : remplacement 200 ml + réhabilitation 800 ml	136 000,00	136 000,00	SUB 40,00	54 400,00	54 400,00		136 000,00		40 800,00		
			TOTAL 13 en Euros	1 041 950,00	792 950,00		465 700,00	465 700,00		707 200,00		206 313,00		
			TOTAL GENERAL DU CONTRAT EN EUROS	1 978 850,00	1 447 650,00		792 360,00	792 360,00						

REMARQUE:

Abréviations:

année d'inscription au programme départemental et agence

11.1 : nouvelle station; 11.2 : amélioration station; 11.3 : Traitement valorisation des

Boues; 11.4 : dispositif auto surveillance

11.5 : Equipement annexe; 11.6 : Assainissement non collectif; 11.7 : Etude; 11.8 :

Autre opération

12.1 : réseaux neufs collecte; 12.2 : réseaux neufs transports;

12.3 : Dépollution par temps de pluie; 12.4 : Amélioration de la gestion;

12.5 : Réhabilitation de réseau; 12.6 : Etude;

12.7 : autre opération; 12.8 : raccordements des branchements; 12.9 : mission

d'animation; 12.10 : décroisement; 12.11 : bassin de stockage hors pluvial;

SUB:subvention; PSI : Prêt sans intérêt; PSIT: prêt transformable